



## Réunion Conseil Municipal

Vendredi 28 Novembre 2014

### Compte Rendu de Séance

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : Jean-Luc VERNEREY

#### Ordre du jour

- **Projets d'investissement 2015**

Sur convocation du Maire, la commission « Travaux et Voirie », s'est réunie le jeudi 9 Octobre 2014. Les membres de cette commission se sont déplacés sur les différents sites concernés. A l'issue de cette visite, le Maire propose de prioriser les projets de travaux sur le chemin de « la Vie Jaune » et la rue de la Mare. La commission demande au Maire de contacter des entreprises, afin d'obtenir des devis estimatifs pour ces 2 sites, sachant que les dossiers de demandes de subventions devaient impérativement être déposés pour le 31 Octobre pour le 1<sup>er</sup> dossier et le 15 Novembre pour le 2<sup>ème</sup> dossier.

Le Maire présente au conseil les divers devis estimatifs chiffrant chacun des projets de travaux.

Projet chemin de « La Vie Jaune » :

L'entreprise MOUGEY Patrick chiffre les travaux pour un montant de 7 744.51 TTC

L'entreprise SBM chiffre les travaux pour un montant de 7 324.14 TTC

L'étude de ces 2 devis fait apparaître une meilleure reprise de la structure du chemin, de la part de l'entreprise MOUGEY Patrick. Le Maire appelle l'assemblée à se prononcer sur l'entreprise retenue. C'est l'entreprise MOUGEY Patrick qui retient l'attention de la majorité municipale.

Projet « rue de la Mare » :

La présentation de 2 devis contradictoires, fournis par les sociétés « CLIMENT TP » et « TP BONNEFOY », fait apparaître un écart colossal dans le prix final de chacune des estimations. Les conseillers, après avoir croisé et affiné les différentes propositions restent interrogatifs quant à la différence des coûts. Le Maire souligne que ces devis demandés n'ont aucun caractère définitif, si ce n'est de permettre de monter les dossiers de subvention.

Il propose aux conseillers de se porter à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre en écartant définitivement la dépense engendrée par le choix d'un cabinet d'étude. En Mars 2015, le Maire, aidé par les services intercommunaux lancera un « Marché à Procédure Adaptée » ayant pour but, une consultation des entreprises intéressées pour la réalisation de ces travaux.

- **Situation budgétaire de fin d'année**

Le Maire informe le conseil que la ligne de trésorerie, contractée en 2013, dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé rue de la Mare, prorogée en 2014, a été soldée pour le 31/08/2014, date d'échéance.

Dans le souci de la meilleure visibilité possible sur la faisabilité ou pas de ces projets cités ci-dessus, le Maire présente une situation budgétaire arrêtée au 30/11/2014, qui fait ressortir les éléments d'information suivants :

La balance budgétaire générale pour l'année 2014, à la date précitée fait apparaître en section de fonctionnement, un excédant de 37 000.00 €. De même, en section d'investissement, il est constaté un excédant de 12 206.00 €, soit un excédant cumulé de 49 206.00 €. Le Maire précise que ces chiffres devront être confirmés lors du débat d'orientation budgétaire avec la présentation du compte administratif 2014, en février 2015 prochain.

Il est acquis globalement que des travaux d'investissement peuvent être envisagés sur l'exercice 2015.

- **Questionnaire CCPB**

Le Conseil Communautaire du 12 Novembre dernier, comportait dans son ordre du jour, la volonté de lancer une large réflexion sur les différents enjeux qui vont jaloner le mandat 2014/2020. Des obligations régaliennes nous imposent de préparer un schéma de mutualisation, de définir la ou les compétences éventuellement transférables à la communauté de communes, le tout accompagné de l'étude d'un « Pacte Financier et Fiscal ».

Pour ce faire, un questionnaire, adressé à chacun des conseillers communautaires, liste un ensemble de mesures qui permettront d'évaluer et, après étude de dégager les tendances dans l'élaboration des futurs projets à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Baumois.

Le Maire propose aux conseillers de parcourir ce questionnaire afin de relever les visions et souhaits de chacun et de faire ensuite une synthèse « communale », qui sera présentée par les conseillers communautaires de notre commune.

- **Organisation repas des Seniors**

Le Maire invite les conseillers à arrêter la date du repas de nos seniors. Le Samedi 10 Janvier 2015, à partir de 12 heures, se déroulera le traditionnel repas des anciens. Après avoir présenté les différents menus proposés par le traiteur « Claude ROY », il est décidé de confier aux conseillères municipales, le choix du menu du jour.

- **Questions diverses**

#### Derniers Travaux

Le Maire confirme aux conseillers la réalisation des travaux d'égavage et de curage prévus sur le site du ruisseau dit « Les Rus ». La météo, ainsi que l'autorisation des exploitants du GAEC DES PRES, que le Maire remercie pour leur collaboration, a permis à la société MAGNIN d'intervenir efficacement et rapidement. Le coût pour la commune s'élève à 1 870.00 €.

#### Gestions des bois

Le produit de l'affouage 2013/2014 s'élève à 3 506.00 €, pour un volume de 876 stères de bois de chauffage.

La vente des bois du 21/10/2014 à Baume Les Dames, concernait les parcelles n° 23 & 33, pour un volume de 37 m<sup>3</sup> estimée par l'ONF à 980.00 €. La société EFTV a obtenu ce lot pour un montant de 1 055.00 €.

Les demandes d'inscription pour l'affouage 2014/2015 ont été transmises. L'affouage se situera cette année sur les parcelles 23 & 33 du saussois et sur la parcelle C côté Babre. Les volumes ne sont actuellement pas définis, mais certainement beaucoup moins importants que l'an dernier.

La vente de LEVIER du 18 Novembre dernier, concernait un lot sur les parcelles n° 17-19-20-21 & 22 du saussois. L'estimation ONF pour un volume de 210 m<sup>3</sup> était de 7 434.00 €. La société CALVI a enlevé la vente pour un montant de 10 199.00 €.

Le Maire informe le conseil que suite à des travaux forestiers effectués par l'entreprise « SAS PESEUX », sur la parcelle n° 107 (Saussois de Baume), des dégâts importants ont été constatés sur les chemins de débardage, ainsi que le parking de retournement. Mr Hervé PESEUX a avisé le Maire de Villers, avant même de terminer le chantier. Après constatations, le Maire a envoyé un courrier au Maire de Baume Les Dames, aux fins de sensibiliser les élus Baumois sur le préjudice subi, sachant qu'en l'état actuel les forestiers ne peuvent accéder au Saussois de Baume Les Dames qu'en empruntant le chemin n°10 (commune de Villers St Martin).

Le Maire soumet au conseil la délibération sur le programme forestier de 2015. Le conseil vote à l'unanimité ce programme : Pour = 11 Contre = 0 Abstention = 0

#### Liste électorale

En collaboration avec les membres de la commission «élections», le Maire propose d'apporter les modifications relatives aux électeurs ayant quittés la commune depuis plusieurs années. D'éventuelles inscriptions sont possibles au regard des nouveaux habitants de notre commune. Date limite d'inscription 31/12/2014.

#### Déneigement

Jean-Yves GARRIGNOT, représentant le GAEC DES PRES, prestataire du service « déneigement », fait part au conseil de l'impossibilité de continuer cette activité de déneigement. Suite à un rapide tour de table infructueux, le Maire prend bonne note de cette déclaration. Avec les élus des communes concernées par la convention « Déneigement », il est urgent de trouver une solution à cette situation.

L'ordre du jour épuisé, le Président clôture la séance à 22 h 45.